

# **Payer vos factures confortablement et en gagnant du temps par prélèvement automatique ou Débit Direct?**



## **Utilisez-vous déjà le prélèvement automatique ou Débit Direct?**

Grâce au système de prélèvement automatique (LSV) ou à Débit Direct (DD), vous pouvez simplifier vos paiements. Votre autorisation écrite permet, lorsque votre compte dispose d'une couverture suffisante, de débiter automatiquement le montant de la facture de votre compte postal ou bancaire.

### **Avantages LSV/DD:**

- Outil permettant d'économiser du travail et du temps lors du paiement de factures
- Pas de risque d'un retard de paiement avec ses conséquences
- Le LSV/DD est sûr et normalisé par des lois
- Le contrôle reste entre vos mains: le prélèvement peut être annulé par révocation dans les 30 jours; le montant prélevé est ristourné
- Economie de frais bancaires et postaux, car le LSV et le DD sont en principe gratuits

### **Conditions pour le LSV/DD:**

- Un compte bancaire pour le LSV, ou un compte postal pour le DD
- Couverture de compte suffisante pour le prélèvement
- Une autorisation de prélèvement donnée par le titulaire du compte ([www.panvica.ch](http://www.panvica.ch) → Downloads → Formulaire de demande Débit Direct LSV.pdf)

## **Déroulement du LSV/DD?**

- En vertu du formulaire de demande une fois rempli et signé (autorisation de prélèvement), vous permettez à la caisse de compensation panvica de prélever le montant de la facture directement sur votre compte
- Tous les mois ou tous les trimestres (selon la facturation), la caisse de compensation panvica fait valoir la créance auprès de votre banque ou chez PostFinance
- Votre établissement financier exécute le paiement automatiquement à la date d'échéance
- En cas de différends, vous pouvez dans les 30 jours faire opposition au paiement effectué

## **Contact**

En cas de questions, l'équipe Finances se tient à votre disposition sous 031 388 14 31 ou [finanzen@panvica.ch](mailto:finanzen@panvica.ch).

La présente brochure est une information et ne crée pas une obligation juridique.



Talstrasse 7

3053 Münchenbuchsee

[www.panvica.ch](http://www.panvica.ch)